



**NOUVEAU  
PACK 3XL**

Partage  
internet  
par Wifi



Débit  
Internet  
jusqu'à  
2.8 Mb/s

**Une belle idée cadeau à prix cadeau**

- ✓ Le smartphone : Internet + illico + GSM à 0 F
- ✓ 2 000 F/mois de crédit de communication
- ✓ 10 000 F/mois de forfait Internet Haut Débit de 2 Go

**Le tout sur 6 mois en rechargeant au moins 5000 F/mois**  
**PACK 3XL, 3 en 1 : Internet + illico + GSM à seulement 72 000 F**

INFOS : 112

**N°693**

du 25  
MARS 2014



**Pour la Patrie**

**L'UNION**

**Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses**

## Editorial

Par Koffi  
SOUZA

### TOGO: BANNIR LA VIOLENCE

Dans un Etat de droit il existe des principes qui régissent les rapports entre les acteurs politiques : le débat doit remplacer le combat, l'échange des idées doit se substituer à la lutte physique.

Le Togo doit refermer définitivement la page sombre des violences et laisser se dérouler librement le dialogue démocratique.

C'est pourquoi il ne faut pas minimiser l'incident dont a été victime Nicolas Lawson le 13 mars 2014. Celui-ci a été agressé à la suite d'une émission qu'il venait d'animer sur les antennes de la radio Kanal Fm. A sa sortie, des jeunes se prétendant mandatés par l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) se sont attaqués à lui parce qu'il avait critiqué Jean-Pierre Fabre. Sans l'intervention de la police et du personnel de la radio, le pire aurait pu arriver.

Dans les mêmes conditions, un directeur de journal a été la victime de graves menaces en raison de l'expression de ses opinions.

Il faut appliquer la rigueur implacable de la loi à tous ceux qui faute de pouvoir convaincre les électeurs cherchent à les contraindre.

**P.3** Devant les faibles performances et l'immensité des besoins

# Le gouvernement veut faire mieux impacter ses politiques publiques sur les populations

**P.3** Fertilité des sols, productivité et sécurité alimentaire

**La région des Savanes ciblée pour l'agro-écologie et l'agroforesterie**



Pr. Kako Nubukpo, Ministre chargé de la Prospective et de l'évaluation des politiques publiques

**P.4** En prélude à la campagne 2014/2015

**La société cotonnière s'impose une remobilisation générale des producteurs**

**P.3** A l'occasion de la rentrée solennelle du Barreau du Togo

**Les mauvais agissements des avocats mis à nu par le Bâtonnier**

**P.7** Cinq ans d'existence de la NJSP

**Un parcours lourd d'actions en faveur du développement**

**HUAWEI G3621L**  
(Double SIM)  
11 900 F CFA

**BlackBerry 9220**  
95 000 F CFA  
2 mois d'abonnement BlackBerry effort

**Alcatel OT 132**  
8 900 F CFA  
100 de connexion

**Alcatel OT 232**  
9 500 F CFA  
100 de connexion

**Alcatel OT 217D**  
10 000 F CFA  
100 de connexion

**HUAWEI G1101**  
4 500 F CFA  
100 de connexion

**moovlove**  
Nos offres pour emballer vos cœurs !  
moov no limit  
etisalat

Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)



**PA-LUNION**

**www.pa-lunion.com**

**.COM**

**Prix:** Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- **Abonnement:** Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28



Devant les faibles performances et l'immensité des besoins

# Le gouvernement veut faire mieux impacter ses politiques publiques sur les populations

**Late Pater**

Il arrive souvent que l'Autorité s'applaudit de ce que ses actions ont fait baisser de 3 points de pourcentage, en cinq ans, l'incidence de la pauvreté au niveau national, qui est passée de 61,7% en 2006 à 58,7% en 2011. Tout en ressasant que d'énormes efforts restent à déployer. Parallèlement, le pauvre citoyen lambda maintient que rien n'est fait pour lui, étant donné que son pouvoir d'achat continue de s'affaiblir. Alors, à qui profite au finish les nombreux actes chantés par le pouvoir de Lomé ? Les actions répondent-elles réellement aux besoins des bénéficiaires ? Surtout à un moment où on parle désormais de la «fatigue de l'aide», expression consacrée à la faiblesse structurelle des performances devant l'immensité des besoins, où les bailleurs de fonds, eux-mêmes exposés à des soucis financiers, passent subrepticement de la mesure du développement à la mesure de la volonté de développement. Autrement, c'est aux pays aidés de se décider à se développer.

Aussi «une attention croissante est portée à l'évaluation de l'impact des politiques publiques, dans le



**Pr. Kako Kossivi Nubukpo, Ministre chargé de la Prospective et de l'évaluation des politiques publiques**

*souci soit de les dédouaner des résultats mitigés des secteurs de leur intervention, soit de les infléchir en cas de responsabilité avérée dans les faibles performances économiques et sociales, ou encore de les poursuivre et les amplifier en cas de succès rencontré dans les secteurs sous revue», selon les mots du ministre chargé de la Prospective et de l'évaluation des politiques publiques. Il s'agit dorénavant de passer d'une logique de moyens à une logique de résultats. C'est ce qui sous-tend l'organisation de la «semaine de*

*l'évaluation des politiques publiques et de gestion axée sur les résultats de développement au Togo», du 25 au 28 mars 2014 à Lomé. Une initiative conjointe dudit ministère, de la section togolaise de la communauté africaine des praticiens, du réseau togolais des évaluateurs, avec l'appui technique et financier du département de l'évaluation de la Banque africaine de développement. La manifestation, qui se veut annuelle, offrira l'opportunité d'échanger sur les enjeux, les avancées et les défis de l'évaluation des politiques,*

programmes et projets au Togo.

Le Togo a déjà adhéré à l'Initiative pour les résultats en Afrique et s'apprête à lancer la Communauté de pratiques en gestion axée sur les résultats de développement au Togo (CoP-GRD Togo). La CoP-GRD Togo se proposant de soutenir l'effort accru du Gouvernement togolais à s'orienter vers les résultats et à mettre davantage l'accent sur les changements du développement et comment ceux-ci peuvent améliorer la vie des populations. Car l'évaluation des politiques publiques orientée vers les résultats de développement n'est pas encore dans les habitudes au Togo. Avec la Semaine nationale de l'évaluation des politiques publiques et de la gestion axée sur les résultats de développement (SNEPP-GRD), le processus d'élaboration de la Politique nationale d'évaluation des politiques publiques au Togo sera officiellement lancé, la CoP-GRD Togo sera installée, les résultats de haut niveau que vise l'évaluation des politiques publiques au Togo seront présentés, et une formation sera donnée sur les articulations à établir entre l'évaluation des projets et programmes et l'évaluation des politiques publiques axée sur les résultats de développement.

## 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> édition du prix togolais de la qualité Des sociétés se mesurent de part la qualité

**Le Secrétariat d'Etat chargé de l'Industrie du ministère de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Industrie a, par le truchement du comité national d'organisation du Prix togolais de la Qualité, organisé ce jeudi les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> éditions du prix togolais de la qualité au siège de la SAZOF à Lomé. 18 entreprises et sociétés ont été récompensées avec la remise par des autorités présentes, des certificats de participation, des diplômes et trophées.**

«L'objectif essentiel du gouvernement est de permettre à nos sociétés de mieux s'intégrer dans un monde de plus en plus globalisant en offrant des produits et services plus compétitifs sur le

organismes nationaux à s'intégrer davantage «à un environnement de plus en plus concurrentiel qui nécessite des produits et services de qualité».

Tout ceci est organisé pour



**Le Dg du Centre de formation bancaire recevant son diplôme**

marché du fait notamment de leur qualité», a déclaré Bernadette Legzim-Balouki, ministre du Commerce et de la Promotion des Petites et moyennes entreprises représentant le premier ministre lors de son allocution. Elle a, par la même occasion, exhorté les

pouvoir participer au prix UEMOA de la qualité car il faut être d'abord lauréat du «prix d'excellence» de la dernière édition au plan national dans un Etat membre de l'espace avant de postuler. En effet, le prix

*suite à la page 4*

A l'occasion de la rentrée solennelle du Barreau du Togo

## Les mauvais agissements des avocats mis à nu par le Bâtonnier

Discours courageux. Se sentant visiblement interpellé, comme ses pairs, le chairman de la cérémonie marquant la rentrée solennelle du Barreau du Togo, le 21 mars 2014, ne pouvait pas trouver d'autres mots plus justes pour résumer le discours de circonstance de Madame le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Togo. La tradition immuable veut que ce soit l'occasion pour les avocats de faire le bilan de l'année judiciaire passée et de prendre des résolutions pour le futur en vue d'améliorer leur prestation au service de la société et de la justice. Surtout pour un corps professionnel qui se veut défenseur de la veuve et de l'orphelin. Seulement, au Togo, il y a des avocats qui n'ont plus pitié de la veuve et de l'orphelin.

Tenez, à titre illustratif ! «Un avocat qui assiste le propriétaire d'un navire saisi, qui assiste les marins branlants à la vente de son bateau et qui, dans une procédure de contestation du navire, déclare tout simplement s'en rapporter parce que l'Avocat de la partie saisissante lui aurait promis de préserver ses droits en espèces sonnantes et trébuchantes, trahit de ce fait son serment, socle de la déontologie de la profession et dresse le lit à la corruption. Un avocat qui, par des artifices savamment orchestrés, se propose d'acheter l'immeuble litigieux de son client, après avoir

*aidé celui-ci à rentrer en possession de son bien, jette le discrédit sur la profession. Un avocat qui constitue son portefeuille d'affaires par ses proximités et accointances avec des magistrats dits amis et ou des opérateurs économiques amis, qu'il rétribue fréquemment en espèces sonnantes et trébuchantes, installe notre justice dans les poubelles du mal et de la magouille. Un avocat qui s'octroie les services de démarcheurs pour obtenir, d'une part, des dossiers et, d'autre part, la garantie d'une décision qui lui sera favorable parce que ces derniers savent aussi corrompre les magistrats à qui il revient la noble et lourde tâche de dire le Droit, sape les fondements de la bonne gouvernance», a indiqué le Bâtonnier, Me Christine Ekoué-Kouvahey. Le nom est générique, mais plusieurs avocats doivent s'y identifier aisément. Madame le Bâtonnier insiste : «nous avons autant de preuves qui établissent clairement que les membres de notre barreau et du pouvoir judiciaire choisissent de discréditer ainsi leur serment et de bafouer leurs devoirs de justice et de probité. Je ne puis non plus passer sous silence le monnayage du service de nos greffiers qui ne sauraient justifier le manque de moyens, par les privilèges et préférences qu'ils accordent au traitement des*

*dossiers de certains des avocats qui, formatés dans le logiciel de la corruption, les gratifient d'argent et d'autres avantages inclus (...) Cela doit cesser car notre pays a besoin d'une justice saine, juste et égalitaire pour nourrir la confiance, protéger le faible, la propriété, les libertés, l'égalité et la solidarité». «Le développement économique harmonieux et durable, la paix sociale ne sont-ils pas fonction de la sécurité juridique et judiciaire?», s'est-elle par ailleurs demandée. Au demeurant, elle n'a pas fait trop de détours : «nous, les avocats, devons balayer devant la porte de nos consciences car il nous revient quotidiennement que des pratiques qui n'ont rien à envier aux actes mafieux ternissent l'image de notre Ordre et jettent l'opprobre sur notre justice».*

Les mauvais agissements sont donc vivaces au sein du corps des avocats. Et l'Ordre des Avocats du Togo veut reconnaître avec courage et humilité qu'un travail de prise de conscience s'impose dans ses rangs. Lui qui a bien choisi un thème d'actualité, «L'Avocat, la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption». De quoi tenter de répondre à trois exigences : prolonger la réflexion des barreaux de tradition commune francophone sur la contribution de l'avocat à l'instauration de la bonne

gouvernance et son devoir de rendre compte de sa mission ; adhérer en tant qu'institution de l'Etat à l'engagement des gouvernants à faire de la bonne gouvernance le fondement du développement et du progrès du Togo ; affirmer que le barreau est conscient du rôle que des avocats peuvent être amenés à tenir dans la lutte contre la corruption et les obstacles à la bonne gouvernance, et prospecter les pistes d'initiatives et d'actions concrètes pour rendre effective l'exigence de la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption dans l'Administration publique et dans l'Administration judiciaire.

Il n'était finalement pas superfétatoire que le Premier ministre Séléagodji Ahoomey-Zunu y ajoute du sien. «L'avocat ne peut être un agent de mal-gouvernance, un instigateur de corruption et un vecteur d'injustice... Les tentations d'affairisme qui ternissent, par moments, l'éclat de votre profession doivent être combattues sans complaisance par une application rigoureuse des textes qui régissent la discipline de votre métier». A juste titre, dira-t-on, le Gouvernement a déjà engagé le processus de relecture des textes régissant la profession d'avocat au Togo. Tout devrait être à l'étape d'avant-projet.

Fertilité des sols, productivité et sécurité alimentaire

## La région des Savanes ciblée pour l'agro-écologie et l'agroforesterie

En cette Année internationale de l'agriculture familiale, le ministère français de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (MAAF) et l'association Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF) se sont unis pour porter et mettre en œuvre le projet : «Durabilité et résilience de l'agriculture familiale» dans la région des Savanes au Togo. L'objectif du projet, précise-t-on de source officielle, est d'accompagner une dynamique de préservation, de gestion durable et de restauration des sols dans la partie nord-ouest de la région des Savanes, grâce à la formation et la diffusion de pratiques agro-écologiques et le développement des systèmes agroforestiers. Il marque là l'importance accordée par le ministre Stéphane Le Foll au soutien de l'exploitation familiale et à la promotion de l'agro-écologie, notamment en Afrique et dans les pays les plus pauvres. L'initiative sera mise en œuvre par l'association de solidarité internationale Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF) en partenariat avec des institutions togolaises expérimentées

et des organisations de producteurs.

Elle ciblera une région particulièrement sensible aux aléas climatiques où sévit l'insécurité alimentaire. «Les familles paysannes de cette région ont besoin d'améliorer la fertilité de leurs sols, tout en réduisant leur dépendance aux intrants chimiques, et d'obtenir des sources de revenus leur permettant d'assurer leur sécurité alimentaire tout au long de l'année. Nous allons donc les accompagner dans l'expérimentation de pratiques d'agro-écologie adaptées à cet écosystème des Savanes, mais également dans le développement du maraîchage irrigué, l'amélioration de la productivité des élevages et le stockage des céréales», témoigne Frédéric Apollin, directeur d'AVSF.

Ce projet mobilise le financement du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) à hauteur de 961 000 euros. Il illustre parfaitement le type de soutien que le ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt entend privilégier dans les pays en développement à travers l'aide publique française.



En prélude à la campagne 2014/2015

## La société cotonnière s'impose une remobilisation générale des producteurs

Jean Afolabi

Telle à une battue générale, les producteurs de coton seront la cible privilégiée pour la Nouvelle société cotonnière du Togo (Nsct, mixte) pour la campagne 2014/2015 qui s'annonce au cours des trois prochains mois. Entre autres soucis, ils étaient au centre d'un atelier récent à Atakpamé (160 km) en début février. Ce d'autant qu'à nouvelle société cotonnière, on affirme que de 281 241 producteurs en 1998, ils sont passés à 103 161 en 2013, soit un taux d'atteinte de

paysans des zones et groupements de producteurs de coton à grandes potentialités agricoles sur l'intérêt et la nécessité d'essayer ou de se remettre à la culture cotonnière. En moyenne 18 localités par région économiques ont été identifiées et seront visitées par les équipes formées à cet effet.

Le document d'orientation stratégique que le secteur s'est donnée a fait l'objet d'un atelier de suivi de sa mise en œuvre les 5, 6 et 7 février 2014. Le thème central de cette rencontre – **«mobilisons-nous pour faire impact avec la**

remobilisation des producteurs autour du coton. La campagne sera placée sous le thème **«Tous mobilisés pour une production cotonnière croissante et optimisée d'année en année»**.

Il est généralement admis qu'il existe un réel potentiel dans le pays pour l'agriculture, et particulièrement pour la culture cotonnière. Il fut un temps, à la campagne 1998/89, où le Togo a produit 187.000 tonnes de coton-graine. En 2013, l'ensemble de la filière, sous l'impulsion du ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la



Une séance de sensibilisation de producteurs

36% de la plus haute performance. Ce qui impacte les résultats de la production. Du coup, on annonce une vaste campagne de remobilisation des producteurs autour du produit coton. Avec pour objectif de gonfler un tant soi peu le nombre.

À la société cotonnière, on affirme que la remobilisation vise à amener au moins 150.000 producteurs de coton (anciens comme nouveaux) à emblaver un minimum de 140.000 hectares de coton dès la campagne 2014/15 si les conditions pluviométriques le permettent. Cette opération qu'accompagne le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche (MAEP) permettra d'échanger avec les

**filière cotonnière»** – a permis de faire le point sur la mise en œuvre des orientations stratégiques depuis leur validation en février 2013. Il a en outre confirmé la nécessité d'une remobilisation des paysans autour de la culture cotonnière au moment où on sent un certain fléchissement de la production. En effet, après avoir connu une remontée spectaculaire, passant de 28.000 tonnes en 2009/10 à 79.600 tonnes puis à 80.700 tonnes en 2012/13, l'évolution de la production semble stagner autour de 80.000 tonnes ces trois dernières campagnes. Raison pour laquelle la société a retenu de conduire, en prélude à la campagne de production cotonnière 2014/15, une vaste campagne de

pêche s'est donnée une vision, qui est : **«D'ici 2022, la filière cotonnière togolaise demeure intégrée, jouit d'une bonne gouvernance, est compétitive, attractive et durable, avec des acteurs professionnalisés, qui inter-actent pour une production annuelle minimum de 200 000 tonnes de coton-graine de bonne qualité»**. Cette vision stratégique est construite autour de cinq axes, à savoir : le renforcement de la gouvernance et du cadre institutionnel de la filière; le soutien à la production et à la productivité ; le développement des infrastructures et équipements; la valorisation et mise en marché; e le financement de la filière.

En glissement annuel dans l'Union

## Amélioration de la position concurrentielle au Togo au 4ème trimestre 2013

L'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) a enregistré un gain de compétitivité au quatrième trimestre 2013 par rapport à la même période de 2012. En effet, la position concurrentielle de l'Union, appréciée à partir de l'indice du taux de change effectif réel (TCER), est en amélioration de 0,3% par rapport à ses principaux partenaires, après une perte de compétitivité de 1,6% observée le trimestre précédent. Une amélioration de la position concurrentielle, en glissement annuel, a été observée au quatrième trimestre 2013 au Bénin (-3,5%), au Burkina Faso (-1,7%), au Mali (-0,8%), en Guinée-Bissau (-0,6%) et au Togo (-0,3%). L'évolution favorable de la compétitivité dans la plupart de ces pays est liée à leurs performances en termes d'inflation,

permettant de compenser l'impact de la remontée des cours de l'euro face au dollar. En effet, en glissement annuel au quatrième trimestre 2013, l'indice général des prix a baissé de 4,4% au Bénin, 1,2% au Burkina Faso et 0,2% au Mali. Il est ressorti en hausse de seulement 0,3% au Togo.

D'après la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao), le gain de compétitivité enregistré au quatrième trimestre 2013 traduit un différentiel d'inflation favorable à l'Union de 2,6 points de pourcentage, atténué par la hausse de l'indice du taux de change effectif nominal de 2,4%. En effet, la hausse du niveau général des prix au quatrième trimestre 2013 est ressortie à 0,4% dans l'Union contre 3,1% en moyenne dans les pays partenaires. La hausse

en rythme annuel du cours de l'euro par rapport au dollar au quatrième trimestre 2013 (+4,9%) a contribué à contenir cette amélioration de la position concurrentielle de l'Union.

Le gain de compétitivité est observé par rapport à tous les groupes de partenaires, à l'exception des pays industrialisés et de l'Union européenne. L'amélioration de la position concurrentielle est enregistrée notamment par rapport aux pays environnants (-3,2%), aux pays émergents (-2,3%), aux pays africains de la Zone franc (-2,1%), aux pays asiatiques (-2,0%) et à la Zone euro (-0,4%). La détérioration de la position concurrentielle est de 1,3% par rapport aux partenaires industrialisés et de 0,2% vis-à-vis de l'Union européenne.

Entre les établissements bancaires de l'UMOA

## Des prêts de 12,750 milliards Cfa enregistrés au Togo la 2ème semaine de mars

Au cours de la période du 11 au 17 mars 2014, sur le marché interbancaire de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa), les banques et établissements de crédit du Togo ont enregistré des prêts à hauteur de 12,75 milliards de francs Cfa, en baisse par rapport à la semaine précédente, et des emprunts de 19,750 milliards, en hausse. Pour l'ensemble de l'Union, cela monte à 96,000 milliards pour les prêts, et autant pour les emprunts. Les prêts au Togo sont, entre autres, à une semaine pour 7,000 milliards et à deux semaines pour 3,500 milliards. À une semaine le taux moyen pondéré se situe à 3,48%. Les taux minimum et maximum sont fixés respectivement à 2,50% et 6,50%. À deux semaines, les trois taux sont fixés respectivement à 5,39%, à 4,50% et à 6,00%

En termes de prêts, les

établissements de la Côte d'Ivoire ont enregistré 28,650 milliards, dont 6,000 milliards à un jour. Avec des taux de 4,21%, de 3,03% et de 5,25%. Ils sont suivis par ceux du Sénégal avec 25,300 milliards. La Guinée-Bissau a fait 4,300 milliards, entièrement à un mois. À cette échéance, le taux moyen pondéré s'est situé à 5,45%. Les taux minimum et maximum sont à 4,50% et 6,00%. Bénin a fait 4,000 milliards, le Mali 7,000 milliards dont 4,000 milliards à trois mois. Là trois taux sont fixés à 5,00%.

En termes d'emprunts, les banques du Sénégal ont enregistré 26,800 milliards, celles du Mali 21,000, du Burkina Faso 9,000 milliards tout comme le Bénin. La Côte d'Ivoire a fait 4,150 milliards, le Niger 5,300 milliards. Et la Guinée-Bissau 1,000 milliard.

D'après la Banque centrale des

Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao), l'évolution du marché interbancaire de l'Union a été marquée, en janvier 2014, par un recul du volume des transactions et une hausse des taux d'intérêt. En effet, le volume moyen hebdomadaire des opérations interbancaires, toutes maturités confondues, s'est établi à 119,6 milliards en janvier 2014 contre 143,9 milliards en décembre 2013. Le taux moyen pondéré des opérations est ressorti à 3,99% en janvier 2014, en hausse de 6 points de base par rapport à décembre 2013. Sur le marché à une semaine, les opérations ont enregistré un accroissement de 23,8 milliards, pour s'établir à 65,5 milliards au cours du mois sous revue. Le taux d'intérêt des opérations à une semaine est ressorti à 3,02% contre 3,08% le mois précédent.

2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> édition du prix togolais de la qualité

## Des sociétés se mesurent de part la qualité

suite de la page 3

UEMOA de la qualité est organisé tous les deux ans, dans le cadre de la politique industrielle commune de l'UEMOA. Il vise à promouvoir la culture de la qualité dans l'union à travers d'une part, l'incitation des organismes publics et privés à s'engager dans une démarche qualité et d'autre part, la reconnaissance publique et officielle des efforts des organismes les plus méritants en matière de qualité.

Peut participer au prix sous régional, toute entreprise régulièrement installée et enregistrée dans un pays de l'espace conformément à la réglementation en vigueur. Les

entreprises sont catégorisées suivant leur taille et leur secteur d'activité à savoir :

- Catégorie C : entreprises ayant un effectif de 1 à 20 salariés
- Catégorie B : entreprises ayant un effectif de 21 à 100 salariés
- Catégorie A : entreprise ayant un effectif de plus de 100 salariés

En outre, il diffère des niveaux de prix dont le niveau 1 pour le prix d'engagement dans la qualité, le niveau 2 pour le prix de maîtrise de la qualité, le niveau 3 pour le prix d'encouragement et le niveau 4 pour le prix d'excellence. Pour les niveaux intermédiaires (niveau 1, 2, 3), le prix est valable pour la durée d'une édition ; pour le niveau 4 qui est le prix d'excellence, la durée de validité



La société Togocellulaire a été également reçu son diplôme

est de deux éditions.

Les avantages à participer au prix sont entre autres l'évaluation au moindre coût, la communication

autour des entreprises candidates et des lauréates, la récompense octroyée aux lauréats, la mise en évidence de la plateforme qualité

des entreprises, l'inscription dans les registres, la reconnaissance des entreprises dans l'espace UEMOA.

Les prix décernés pour la seconde édition sont allés à la Togolaise des Eaux (TdE), Amexfield Togo Steel, Clinique BIASA, Institut national d'hygiène, cabinet d'avocats Aquereburu and partners, la société d'eau minérale Horizon Clever, office national Sylvia Hundt-Aquereburu

En ce qui concerne la 3<sup>e</sup> édition, ont été identifiées, les sociétés suivantes : la société de construction de bâtiment et de travaux publics Midnight Sun, la nouvelle société cotonnière du Togo, la société de téléphonie mobile Togocellulaire, la Togolaise

des Eaux, Amexfield Togo Steel, imprimerie la Semeuse, la coopérative d'Epargne et de crédit des artisans du Togo (CECA), CFAO Motors, hôtel Christal à Kpalimé, fédération des unions de producteurs de café et de cacao du Togo, radio Nana, restaurant la Moisson à Atakpamé, la société d'eau minérale Horizon Clever, le centre de formation bancaire du Togo (CFBT).

En rappel, le Togo a adhéré au programme qualité de l'UEMOA par l'adoption depuis 2009, d'un cadre juridique et réglementaire tendant à harmoniser les activités de normalisation, d'agrément, de certification, d'accréditation, de métrologie, d'environnement et de la promotion de la qualité.



FOOTBALL/

## Georges Leekens s'intéresse au Togo

Ancien sélectionneur de la Belgique et de l'Algérie, Georges Leekens fait désormais partie de la longue liste des prétendants à la succession de Six Didier à la tête des Eperviers du Togo.

L'ancien international belge surnommé "Long Couteau" ou "Mac The Knife" en référence à un jeu plutôt viril et à une propension à effectuer des tacles, Georges Leekens vient compléter une liste qui compte déjà cinq de ses compatriotes.

Georges Leekens a joué 351 matches officiels et marqué 6 buts au FC Bruges en neuf saisons de 1972 à 1981, avec à la clé cinq titres de champion et une Coupe de Belgique.

Après avoir raccroché les crampons, il effectue une carrière d'entraîneur dans les principaux clubs de Belgique, mais aussi à l'étranger. En mai 2010, il est choisi pour devenir le nouveau sélectionneur des diables rouges. Pour son premier match, les Belges s'imposent dans les dernières secondes 2-1 face aux Bulgares.

Le 13 mai 2012, à la surprise



générale, Georges Leekens, informe qu'il signe un contrat de 3 ans pour le Club Bruges, abandonnant de ce fait, la sélection des Diables Rouges. Le 4 novembre 2012, six mois après

avoir été engagé, il est démis de ses fonctions au FC Bruges.

TENNIS/

## Romain Tagba reconduit à la tête de la fédération pour 4 ans

La Fédération togolaise de tennis a reconduit Romain Tagba au poste de présidence pour un nouveau mandat de quatre à l'issue d'une assemblée générale électorale samedi à Lomé.

Romain Tagba est à la tête d'un bureau de neuf membres qui a obligé tous les clubs affiliés à la fédération d'initier par an au moins un tournoi afin de permettre aux joueurs d'avoir de la compétition dans les jambes.

L'assemblée a accepté l'affiliation de cinq nouveaux clubs portant le nombre de clubs affiliés à 18.

Il s'agit du Tennis club de Hahotoe (TCH), de l'Association de jeunes tennismen du Togo (AJTT), du club Tennis, hommes, sports et développement (THSD), du Tennis club des chantiers rouges de Kara (TCCRK) et du Tennis club d'Aného (TCA).

M. Tagba s'est engagé à poursuivre les chantiers entrepris au cours du mandat passé dans le souci de vulgariser la pratique du tennis au Togo et de consolider la présence des tennismens togolais sur le plan international.

BASKETBALL/

## Tony Parker seul maître à bord à l'ASVEL

Tony Parker, a pris le contrôle de l'Asvel en rachetant les parts de l'actionnaire majoritaire et président du club Gilles Moretton, à la tête de l'Asvel depuis treize ans. Jusqu'ici, le meneur de jeu des San Antonio Spurs était en charge des opérations basket.

"J'ai décidé de racheter tout le club. Maintenant je suis actionnaire majoritaire et à partir de fin mai je serai président de l'Asvel". Tony Parker officialise sa prise de pouvoir au sein du club villeurbannais. Il annonce également l'arrivée de nouveaux actionnaires, sans dévoiler leur identité. Le montant de la transaction est également inconnu. "Je serai actionnaire majoritaire et aurai presque tout. C'est un gros effort financier, mais c'est un projet qui me tient à cœur". "Je pense que l'heure est venue. J'ai envie de profiter de la vague ultra-positive qui porte le basket français depuis notre titre à l'Euro et de maîtriser tous les dossiers", explique le joueur, athlète français le mieux rémunéré en 2013 selon L'Equipe Magazine.

Alors qu'il avait exprimé en septembre dernier son ras-le-bol devant les difficultés à faire aboutir le projet d'une salle multifonctions dans l'agglomération lyonnaise, il affirme, dans L'Equipe, vouloir "faire de l'Asvel l'un des plus grands clubs d'Europe. Que la marque ASVEL soit connue dans le monde". "J'ai envie, dans les deux, trois ans, de trouver un accord avec l'Euroleague, amener l'ASVEL aux Spurs pour un match amical pour faire connaître la marque à l'image d'un Barcelone ou d'un Real Madrid. Je suis très ambitieux, je suis plein de bonnes intentions, j'ai envie de faire grandir le club et que l'on parle du basket en France."

Tony Parker était actionnaire minoritaire (10%) et vice-président en charge des opérations basket depuis 2009. Il prendra la présidence du club à partir de la saison prochaine. Mais pas question de mettre sa carrière de joueur entre parenthèses. A 32 ans, le leader de l'équipe de France se donne encore cinq ou six ans en NBA avant de disputer sa dernière saison sous le maillot villeurbannais. "Le rêve ce serait que je la fasse dans la nouvelle salle."

## Cameroun: La FIFA proroge de 8 mois le mandat du comité de normalisation

Le comité exécutif de la Fédération internationale de football association (FIFA) a prorogé de huit mois supplémentaires, lors de sa troisième session annuelle clôturée vendredi à Zurich en Suisse, le mandat des onze membres du comité de normalisation de la Fédération camerounaise de football (Fecafoot) qui devait initialement s'achever à la fin de ce mois.

"Le mandat du comité de normalisation de la Fédération camerounaise de football Fecafoot a été

étendu jusqu'au 30 novembre 2014", indique le communiqué final de la FIFA à l'issue de la réunion de son Comité Exécutif en fin de semaine dernière.

Nommés le 22 juillet 2013 en pleine crise électorale à la Fecafoot, les onze membres du comité de normalisation sous la conduite de l'ex-ministre de la Jeunesse et des Sports Joseph Owona s'étaient vu confier pour principales missions, la révision des statuts querellés, l'organisation de nouvelles élections au plus tard le 31 mars 2014 et la gestion des affaires courantes.

La prorogation du mandat de cet organe provisoire ne fait cependant pas plaisir à tout le monde. Certains acteurs du football camerounais étaient montés au créneau pour s'y opposer. "Au regard de la feuille de route qui a été assignée à Joseph Owona et ses collaborateurs, c'est un échec. Pour cause, après huit mois, les textes ne sont pas prêts, la gestion des affaires courantes bat de l'aile et pire, les élections ne sont pas organisées à la fédération", a réagi Abdouraman Hamadou, l'ancien chef de cabinet d'Iya Mohammed,

ex-président de la Fecafoot écroué depuis juin à la prison centrale de Yaoundé suite à des accusations de détournement de fonds publics à la Société de développement de coton qu'il dirigeait depuis près de 30 ans.

Selon Abdouraman Hamadou, "l'après-31 mars crée une période de non-droit à la Fecafoot". En prévision à la décision de la FIFA, il avait menacé la semaine dernière de saisir le tribunal arbitral du sport basé à Lausanne en Suisse.

## Le nouveau Parc des Princes offre un visage superbe, ultra design et moderne

Le séminaire organisé par les dirigeants du Paris Saint-Germain la semaine dernière dans le campus de l'école de commerce HEC à Jouy-en-Josas, dans les Yvelines, a fait forte impression auprès des salariés du club de la capitale. Outre les bons chiffres du secteur marketing et le budget revu à la hausse (480 M€), le président Nasser Al-Khelaifi en a également profité pour présenter à ses troupes le clip concernant la rénovation du Parc des Princes.

Selon Le Parisien, tous ont été séduits, des salariés à Ibrahimovic qui était présent pour cette occasion. Réalisé par le cabinet d'architecture INlMAGenable, ce clip a dévoilé le futur visage du Parc. Un visage décrit par le quotidien francilien comme "superbe, ultra design et moderne". Les contours du projet parisien sont connus : le chantier coûtera 75 M€ hors taxes et la capacité des places assises sera portée à 47 000, même si les dirigeants rouge-et-bleu espèrent toujours atteindre le nombre de 60 000.

Le journal francilien ajoute également que certaines modifications annoncées ont été confirmées. Ainsi, la fosse située au bord de la pelouse sera bien supprimée. Les sièges seront tous remplacés et seront plus grands et plus confortables pour répondre aux normes de l'UEFA en vue de l'Euro 2016. Le restaurant et la boutique seront eux aussi agran-



dis. Autre changement, l'entrée du stade -où se situe le tapis rouge que foulent les joueurs du PSG lors de leur arrivée au Parc- sera repen-

sée. Elle devrait ainsi être plus aérée et plus design afin de ressembler à un hall d'hôtels de grand standing. Toujours à l'extérieur, le PSG sou-

haite également s'approprier les environs du Parc pour y créer une grande esplanade.

**moovSOS crédit**

**En panne de crédit ?**

**Composez \*222#**

**no limit**

Besoin de crédit en urgence ? Pas de panique. Envoyez simplement **SOS 200** pour recevoir 200 F, **SOS 500** pour 500 F ou encore **SOS 1000** pour 1 000 F au 9898. Vous pouvez également taper **\*222#** puis Ok et consulter le menu ou directement le code **\*222\*MONTANT#** pour recevoir directement le montant de votre choix. Avec MoovSOS crédit, communiquez même quand vous n'avez plus de crédit !

**EXCLUSIVITÉ MOOV**

groupe **etisalat**

Service clients : 777 (gratuit) ou 99997777 (payant)



## REPERES

## Ahoomey-Zunu, opte pour l'efficacité et la qualité

Le Premier ministre, également ministre de la Santé, Arthème Séléagodji Ahoomey-Zunu, a exhorté la semaine dernière les acteurs dudit ministère à améliorer leur prestation pour un service de qualité en matière de santé.

C'était au cours d'une rencontre avec les décideurs du secteur de la santé en présence de Gado Napo-Koura, nommé récemment au poste de Secrétaire général du ministère de la Santé. *"Que chacun prenne la mesure des responsabilités qui sont les siennes, que chacun comprenne les enjeux et que nous fassions en sorte que nos populations observent que chaque jour des efforts se font et qu'il y a une amélioration notamment en ce qui concerne la mise à disposition des infrastructures, des médicaments"*, a souhaité le PM. *"Nous avons des difficultés aussi, parce que en terme de personnel, il y a aussi beaucoup d'efforts à faire. Il faut continuer à recruter le personnel de qualité"*, a suggéré M Ahoomey-Zunu qui croit que *"c'est le seul moyen par lequel on peut faire en sorte que les différents départements, surtout de l'intérieur du pays, aient le minimum"*. Pour sa part, M Gado Napo-Koura a invité ses collaborateurs à appréhender la nouvelle vision du gouvernement pour les soins de santé aux populations togolaises. *"Au-delà de ces missions, nous avons aussi échangé sur le fonctionnement habituel du ministère ; nous avons fait le point sur ce qui fonctionne, ce qu'il faut améliorer, nous avons des défis à relever et son Excellence le Premier Ministre nous a fait cas de tous ces nombreux défis avec très souvent des délais, pour que nous puissions aller à des solutions viables pour le développement du ministère de la Santé"*, a indiqué M. Napo-Koura. Se prononçant sur le nouvel organigramme du ministère, ce dernier affirme que cela apporte beaucoup d'innovations qui sont, avance-t-il, *"conçues pour que le fonctionnement dudit ministère soit à la fois plus fluide, plus visible, mais surtout plus efficace"*.

## La piraterie et le droit de la mer

Les différentes institutions du Togo concernées par la sécurité maritime ont bénéficié le 17 Mars 2014, d'une formation de quatre jours. Axé sur le thème *"la sécurité maritime et la lutte contre la piraterie dans le Golfe de Guinée"*, cette formation est la troisième et dernière rencontre d'une série de séminaires visant à renforcer les connaissances juridiques des participants en matière des droits de la mer, notamment sur tous les aspects de la lutte contre la piraterie maritime, un sujet d'importance pratique pour le Togo et la région. Initiée par la Fondation allemande Max Planck avec le soutien financier du ministère des Affaires étrangères de la République Fédérale d'Allemagne et en étroite coopération avec les autorités togolaises, la formation a été ouverte par le Col Yark Damehane, de la sécurité et de la protection civile. Pendant quatre jours, il sera question entre les participants, de discuter des aspects pertinents du droit de la mer au niveau international et national. Ils seront face à plusieurs études de cas pouvant leur servir de point de référence utile. *"La piraterie dans le Golfe de Guinée concerne aussi le gouvernement allemand qui a tout de suite mis son expertise à travers une Fondation très réputée, à la disposition du Togo pour renforcer les capacités de certains experts sur la question"*, a déclaré Joseph Weiss, ambassadeur d'Allemagne au Togo. Durant cette rencontre, le Professeur Alain Piquemal, Doyen de la faculté *"institut du Droit de la Paix et du Développement"* à l'Université Nice-Sophia Antipoli, présentera une communication axée sur *"le rôle de la communauté internationale dans la lutte contre la piraterie au Golfe d'Aden"*. Les participants seront bien outillés sur les règlements nationaux de divers Etats en vue d'une comparaison juridique. Rappelons que la piraterie maritime a pris de l'ampleur ces dernières années, surtout dans le Golfe de Guinée. En 2012, 966 marins ont été attaqués dans cette zone. Au cours de la même année, 851 marins ont subi les mêmes attaques au large des côtes somaliennes, selon les récentes statistiques du Bureau maritime international (BIM).

Festival  
Filbleu 2014 prend fin ce soir au Goethe Institut

Le Filbleu 2014 a débuté le vendredi 21 mars dernier sans tambour ni trompettes, mais avec des mots qui résonnent fort dans les oreilles. Le directeur artistique du festival, Kangni Alem, sherpa du chef de l'Etat près la Francophonie, est venu à l'inauguration armé d'un livre, l'Africain du Groenland, du Togolais Michel Tété Kpomassié. Le seul best-seller de la littérature togolaise, un livre de formation qui donne à connaître de l'importance du livre dans la vie des hommes. Michel Tété-Kpomassié a 16 ans quand il est destiné à devenir prêtre vaudou dans un de ces couvents. Contre son gré. En lisant un livre d'un auteur sur les Esquimaux, l'ex-futur prêtre fuit la pesanteur familiale et communautaire pour aller se réfugier au Groenland.

Un résumé de ce livre qui souligne à la fois l'importance du livre dans le destin de l'homme, mais aussi la pertinence de ce



Kangni Alem et la Ministre Koumealo Anaté

festival Filbleu 2014. Réintroduire le livre dans la vie des Togolais, rendre la lecture indispensable, c'est amener les Togolais à réinventer leur monde, leur quotidien. Dans cette confusion socio-politique qui s'installe depuis des années, qui dira le contraire ?

Mme Germaine Kouméalo Anaté, ministre de la Communication, des Arts, de la Culture et de la Formation civique, a abondé dans le même sens, en

mettant en exergue le soutien que l'Etat apporte désormais à ses activités culturelles à travers le Fonds d'aide à la Culture. Le FAC a soutenu en effet, selon M. Kangni Alem, les ateliers de nouvelles et de poésie, animés successivement par M. Michel Cadence, éditeur français, et Josué Guébo, poète ivoirien.

Le festival a continué avec une soirée de jazz, animée par le groupe Noliva, groupe togolais

vivant au Ghana, qui produit un groove constitué d'un mélange de jazz et d'afro-beat.

Les cafés littéraires occupent une forte partie de ce Filbleu 2014. Les débats ont été très enrichissants, parfois vifs, corrosifs. Le problème de l'inflation astronomique de la poésie a été évoqué, mais le bout du tunnel est encore loin. Des éditeurs récidivistes et téméraires sont décidés à aller jusqu'au bout, et des instances de légitimation les légitiment. Peut-être la seule possible serait de trouver un espace de critique crédible.

Il y a des auteurs qui sortent du lot, à l'instar du jeune Anas Atakora, un vrai espoir du Togo. Il y a également Kofi Boko, qui fait son chemin dans la fiction. Nouvelliste, auteur d'un premier recueil, son prochain promet, dit-on dans le landerneau littéraire de la capitale.

Le festival prend fin aujourd'hui avec un café littéraire au Goethe Institut de Lomé.

## Edition

## La centralisation de l'édition française mise en cause

Dans le monde, 6 000 langues sont parlées. Peu bénéficient d'un marché du livre. Le bassin linguistique francophone est, à ce jour, en termes de locuteurs, le cinquième au monde après les bassins chinois (Chine, Singapour, Taïwan), anglophone (Etats-Unis, Royaume-Uni, Australie, Canada, Nouvelle-Zélande, Inde, Afrique), hispanophone (Espagne, Amérique latine) et hindi (Inde, Pakistan). Cela engendre des responsabilités en termes de transmission des savoirs.

Comment les marchés du livre dans les quatre bassins linguistiques postcoloniaux (l'anglais, l'espagnol, le français et le portugais) sont-ils structurés ? Comment évoluent-ils à l'ère de l'Internet, de l'accélération des échanges, de la circulation de l'écrit et des idées, des personnes et des relations culturelles et commerciales entre anciennes puissances coloniales et pays anciennement colonisés ? Les situations sont fort différentes, d'une ère linguistique à une autre. Le marché du livre anglophone, au marketing sans état d'âme, est le plus développé. Il demeure leader en termes de professionnalisme, d'innovation et de création de tendances lourdes. Le marché hispanophone est très dynamique du fait d'une croissance du niveau de vie en Amérique latine et de politiques publiques du livre et de la lecture.

Ce sont des marchés vastes, en forte expansion, commercialement très actifs, où se côtoient grands groupes transnationaux et structures indépendantes. Ces marchés étaient préparés à l'émergence d'une classe moyenne « consommatrice » de livres, parce que les groupes occidentaux s'y sont implantés très tôt. Ils y ont

développé des filiales, formé des professionnels et favorisé un transfert de compétences.

Ces maisons fonctionnent aujourd'hui comme des entités locales, autonomes sur le plan éditorial et commercial. Ainsi retrouve-t-on en Inde, en Afrique du Sud et en Australie des groupes anglo-saxons comme Penguin, Random House, HarperCollins, Macmillan ; en Amérique latine Planeta, Santillana, Random House-Mondadori. Au Brésil, dont le marché éditorial s'est historiquement dissocié du marché portugais, se sont également implantées des filiales espagnoles présentant les mêmes caractéristiques opérationnelles.

La délocalisation du commerce du livre hors de ses grands centres historiques ne s'est pas faite au détriment des uns mais au profit de tous, y compris des auteurs, plus présents sur l'ensemble des marchés. Au lieu d'exporter des livres depuis l'Europe, on exporte des droits de publication depuis n'importe quel centre, européen, asiatique, sud-américain, etc.

Le marché des droits s'est internationalisé, décentralisé, accéléré, professionnalisé et l'on sait aujourd'hui qu'il ne peut y avoir de marché du livre dynamique sans un marché des droits dynamique.

Etrangement, les éditeurs français ont peu investi dans l'espace francophone comme s'il devait ne jamais se développer. Le marché du livre francophone est très cloisonné, très « modèle ancien ». Les grands groupes français ont continué d'exporter leurs livres, négligeant de transférer leur savoir-faire.

Aucun des groupes, aucune des grandes maisons françaises

(Gallimard, Grasset, Le Seuil, Albin Michel, etc.) n'est présente dans l'ère francophone comme entité éditoriale autonome, hormis quelques exceptions : Hachette Antoine (Liban), Bayard Jeunesse Canada ou Flammarion Québec.

La circulation des livres continue donc de se faire à sens unique, depuis la France vers la Suisse, la Belgique, le Canada ; depuis l'ancienne puissance coloniale, la France, vers ses anciennes colonies d'Afrique, de la Caraïbe et de l'océan Indien. Plus préoccupant : les « grands noms » de la littérature francophone ont été aspirés par ce centre. On importe les talents, on exporte les livres, mais on n'exporte ni les labels ni les droits. Pourquoi ?

Pourquoi un groupe comme Hachette s'est-il implanté en Amérique du Sud, en Inde (Hachette Latinoamerica et Hachette India), en Chine, en Russie et quasiment pas dans l'espace francophone ? Hachette livre international est certes présent en Afrique mais avant tout comme structure de diffusion. Et, quand Gallimard crée (en 2014) une maison d'édition au Québec, elle lui donne un autre nom, comme si les grands labels parisiens devaient demeurer parisiens.

On peut et on doit s'émerveiller du travail accompli par de petites structures éditoriales indépendantes comme Elyzad ou Ceres (en Tunisie), Barzakh ou Chihab (en Algérie), Editions d'en bas ou Bernard Campiche (en Suisse), Ecosociété, Lux ou XYZ (au Canada), Jeunes Malgaches (à Madagascar), Luce Wilquin ou Maelström (en Belgique), Le Fennec ou Tarik (au Maroc), Dar Al-Farabi (au Liban), Donniya ou Jamana (au Mali), les Presses

universitaires d'Afrique ou Ifrikyia (au Cameroun), les NEA (au Sénégal), les NEI (en Côte d'Ivoire), etc. qui se sont développées et finissent par exister sans Paris.

## TOUT RESTE À FAIRE

De nombreux pays, en particulier d'Afrique, risquent de passer d'une absence de marché du livre structuré à un marché numérique entièrement entre les mains des géants désormais célèbres de l'Internet. Les auteurs africains et antillais, qui résident plus souvent aux Etats-Unis ou au Canada qu'en France, cherchent dorénavant à confier la gestion de leurs droits aux agents littéraires en Afrique du Sud, en Espagne ou aux Etats-Unis. Il est à craindre que les grands labels éditoriaux français se trouvent ainsi marginalisés dans un marché de langue française qui aura appris à se passer d'eux.

En termes d'échanges, de relations commerciales équitables et respectueuses, de formation, de pédagogie du « travailler ensemble », ce dont tout le monde a besoin, particulièrement dans le marché francophone, tout reste à faire. Le marché du livre francophone est un grand espace de création, un grand réservoir de lecteurs, très peu travaillé. Il est urgent de se défaire des vieilles mentalités. Parce que les échanges se sont accrus, parce que la formation des uns par les autres s'est accentuée (combien d'Indiens ont fait de longs séjours dans les maisons d'édition anglaises, combien de Nigériens se sont formés aux Etats-Unis, combien d'Argentins ont fait leur apprentissage à Barcelone ?), parce que le commerce des droits s'est décentralisé. Le marché français reste-t-il trop préoccupé de son centre pour voir se profiler l'avenir ?



Bi-hebdomadaire togolais  
d'informations et d'analyses

Récupéré N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
**Hugue Eric JOHNSON**

Directeur de la Rédaction  
**Jean AFOLABI**

Rédaction  
**Sylvestre D.  
Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA**

**Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO  
Tony FEDA**

Service photographie  
**Roland OGOUNDE**

Dessin-Caricature  
**LAWSON Laté**

Graphisme  
**BOGLA G.**



Cinq ans d'existence de la NJSP

## Un parcours lourd d'actions en faveur du développement

**Des actes de naissance établis gratuitement à un peu plus de 10.000 élèves, des séances de sensibilisation sur la non-violence, des dons aux hôpitaux et orphelinats, un champ de coton pour redynamiser le secteur, sont à l'actif de la Nouvelle Jeunesse pour le Soutien au Président Faure (NJSPF), pour son premier quinquennat. Pour cette association qui s'est toujours battue pour la naissance et l'adhésion massive des populations à l'Union pour la République (UNIR), il est hors de question de passer sous-silence cet anniversaire. Il a ainsi organisé des manifestations à travers tout le Togo avec pour apothéose une caravane et une soirée à Lomé le 22 mars dernier.**

### Etonam Sossou

Ils étaient nombreux, les militants et sympathisants à prendre part, après la caravane dans la matinée, à la grande fête d'apothéose du cinquième anniversaire de la NJSPF, à l'hôtel Eda Oba le 22 mars dernier. L'heure était au bilan, aux perspectives d'avenir et surtout à la réitération du soutien de ce mouvement à la politique du président de la République Faure Gnassingbé.

Pour être partiellement autonome sur le plan financier, la NJSPF mène des activités génératrices de revenus comme l'agrosylvopastorale. Et, pour accompagner le gouvernement dans la relance de l'agriculture, elle a emblavé plus de 100 hectares de



Une suite de la caravane

culture de coton à la naissance de la Nouvelle Société Cotonnière du Togo sur les cendres de la SOTOCO. «Notre association a donné de l'espoir aux paysans grâce au projet 'Faure

GOUNGOUN KPAAB' dont les revenus ont été distribués aux élèves en terme de main d'œuvre et ont généré des recettes pour la NJSPF», affirme tout joyeux, Noël De Poukn, président de la NJSPF.



Les bénéficiaires des actes de naissance

Cette association a aussi, grâce au soutien de plusieurs partenaires (OIF, UEMOA, CEET, AG PARTNERS), pu établir plus de 10.000 actes de naissances aux élèves du CP1 au CE1 et des certificats de nationalité à ceux de la classe de terminale. Outre ces actions, la NJSPF peut se réjouir d'avoir donné des appuis multiformes pour des forages d'eau potable, des équipements éducatifs, la

construction de CEG d'initiative locale... «Avec la NJSPF, le langage a changé, les adversaires politiques ne sont plus des ennemis, le climat de tension a laissé la place à une confiance mutuelle et cela traduit la volonté du président Faure Gnassingbé», explique, Noël De Poukn, président de la NJSPF.

La NJSPF, compte renforcer et consolider les acquis démocratiques dans les années à venir en faisant

comprendre aux populations togolaises que l'alternance politique se concrétise par les urnes et non par un accord politique ou encore moins par la rue.

Pour la présidentielle de 2015, son candidat est Faure Essozimna Gnassingbé. «Le candidat du peuple en 2015, est et reste Faure Gnassingbé. Il a les ressources pour construire le Togo», a lancé aux partisans de la NJSPF le chef de file, Noël De Poukn.

Portée sur les fonts baptismaux le 22 mars 2009, la Nouvelle Jeunesse pour le Soutien au Président Faure (NJSPF) a marqué d'une tâche indélébile le landerneau politique togolais. Des actions de sensibilisation à la formation de ses membres et sympathisants, la première association de soutien au Président Faure s'est nettement démarquée lors de la Présidentielle de 2010 où des meetings grandeur nature avaient été organisés pour le compte du candidat Faure Gnassingbé

L'automédication

## Une pratique qui agrandit le marché de faux-médicaments

«C'était en juillet, lors de vacances, je subis une attaque d'une grippe foudroyante. J'essayai de résister parce que j'ai horreur des médicaments. Pour combattre cette grippe, je fus allé même faire du sport. Mais ma situation ne s'arrangea pas. Je me sentis vraiment mal et on m'apporta des «FANSIDARS» fournis par le boutiquier du coin. Je ne fis pas attention, vu mon état. Après quelques heures, ma situation empira; je me grattai partout, le visage gonfla, mon corps chauffa comme jamais auparavant. Toujours est-il que, de mémoire de malade, je n'avais jamais eu aussi mal de ma vie. Moi qui ai horreur des hôpitaux, je demandai qu'on m'y conduise. Pour faire bref, une fois chez les sœurs religieuses qui me soignaient, coma! Je disparus et me réveillai quelques 5 minutes plus tard, couché à même le sol. Panique générale autour des

témoignages sur l'automédication comme celui-ci Malgré l'interdiction des autorités, il est toujours possible de se procurer des médicaments dans les échoppes, dans les rues des villes, et a fortiori dans les villages. Non pas que l'Etat ait installé des distributeurs de médicaments ou des cliniques ambulantes partout. Il s'agit de médicaments, souvent de vrais-faux, qui proviennent en majorité du Nigéria et qui se vendent parfois même devant des pharmacies de la place, comme pour narguer les uns, en l'occurrence les pharmaciens, et montrer l'impuissance des autres, les forces de l'ordre et l'Etat face au phénomène. Le succès de ces marchands de médicaments au détail est franc et populaire, malgré les victimes que certaines de ces potions magiques ont parfois occasionnées. L'Ordre National des Pharmaciens essaie de sensibiliser

médicaments (le détournement de ceux-ci par un certain corps médical ne date pas d'aujourd'hui), mais à ces moments-là, on ne demandait pas encore à une femme qui allait accoucher d'apporter son coton, ses ciseaux ou son alcool. On rentrait du dispensaire ou de l'hôpital avec quelques cachets de Quinine ou de Nivaquine. Le système sanitaire fonctionnait avec des moyens de fortune, mais le paludisme tuait moins, la cupidité et la vénalité ne s'étaient pas encore généralisées dans le corps médical. Le serment d'Hypocrate rappelait encore vaguement quelque chose à certains médecins...

Puis vint la crise. Et avec elle, c'est l'édifice togolais qui s'écroula, la morale, la dignité, la conscience professionnelle. L'Etat, sommé par les institutions financières internationales d'opérer des coupes sombres dans le cadre des désormais célèbres PAS ou Plans d'Ajustements Structurels, se sentait obligé de réduire sa contribution au secteur vital social. On ne le dira jamais assez, ces PAS furent pour les pays africains et pauvres de véritables remèdes de cheval. La misère gagna les hôpitaux et le corps médical, conjuguée à la dévaluation du Franc CFA en janvier 1994 et à des baisses drastiques presque concomitantes de salaires. Ce fut alors le règne du sauve qui peut, où on voyait des médecins encaisser personnellement et directement les frais de consultation. Même quand ceux-ci ne s'imposaient pas. C'est ainsi qu'on arrondissait les fins de mois. Cette médecine subitement coûteuse et presque privatisée allait faire de nombreuses victimes parmi les millions de togolais qui ne pouvaient pas s'acquitter des sommes exigées avant de rencontrer tel docteur ou avant de se faire opérer d'un abcès.

les populations, mais le système informel ou parallèle est si fort au Togo que le phénomène va toujours crescendo.

Il faut se rappeler brièvement la situation des soins de santé du togolais aujourd'hui. Avant les années de plomb (crise économique, entre 1985-86 et 1997-1998, le togolais arrivait encore à se faire soigner. Grâce à un pouvoir d'achat qui était parmi les plus enviables d'Afrique noire. Les hôpitaux ne regorgeaient pas de



miens qui m'avaient conduit à l'hôpital. Arrivé à la maison, les mêmes symptômes reprirent: je me grattai, je me grattai et je me grattai encore. On me reconduisit à l'hôpital? Au moment de monter dans la voiture (devant toute la famille), je disparus une seconde fois: deuxième coma. Je fus hospitalisé pendant trois jours et on ne me demandait qu'une chose, que je rentre en Belgique le plus tôt possible... », A.G.B.

On peut multiplier à l'infini des

### Loterie Nationale Togolaise

#### COMMENTAIRE DU TIRAGE N°273 DE LOTO KADOO DU 14 MARS 2014

Le Tirage de Loto Kadoo auquel nous assistons ce 21 Mars 2014, porte le **N°273**.

Divers lots ont été remportés dans tout le pays, par les fidèles parieurs de la LONATO, vendredi dernier.

A **LOME**, c'est un lot de 500.000F CFA, un lot de 750.000F CFA, un gros lot de 2.750.000F CFA et maxi gros lots de 6.250.000F CFA qui ont fait le bonheur de nos parieurs tenté leur chance auprès des opérateurs 60135, 9018, 9017 et 6420.

En dehors de **LOME**, c'est à **ADETA** et à **ATAKPAME** que des gros lots ont été répertoriés. Ainsi, le point de vente 4104 situé à **ADETA** et l'opérateur 2023 basé à **ATAKPAME** ont enregistré respectivement un lot de 500.000F CFA et un gros lot de 1.500.000F CFA.

La remise des lots à **LOME** se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

**AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS, UNE FAÇON DE DEVENIR TRÈS RICHE BONNE CHANCE A TOUS !!!**

### LOTO KADOO

Résultats du tirage N°274 de Loto Kadoo du Vendredi 21 Mars 2014

Numéro de base

32

50

43

75

67

### LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 684 de Lotto Diamant du lundi 24 Mars 2014

Numéro de base

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*